



CERTIPHYTO

CATEGORIE : DECIDEUR SOUMIS A AGREMENT (SA) « PRIMO »

MODE DE VALIDATION

CERTIFIANT

OBJECTIFS

Le CERTIPHYTO a pour objectifs de s'assurer que son titulaire soit capable d'identifier et d'évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques tant pour les personnes que pour l'environnement, de mettre en place des mesures de prévention par des stratégies pour réduire l'utilisation de ces produits en limitant les risques et leurs impacts. Ces fondements passent par une bonne connaissance des stratégies de lutte appropriées aux diagnostics effectués.

PRE-REQUIS

Aucun

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Entretien

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les acteurs des filières agricoles et non agricoles en contact direct ou indirect avec les produits phytopharmaceutiques (salariés, demandeurs d'emploi, particuliers)

MODALITES PEDAGOGIQUES

Salles de cours équipées (vidéoprojecteurs), salles informatiques équipées (ordinateurs, connexion internet)

ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanente, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, le référent Handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifique et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

FINANCEMENT :

pris en charge par les organismes financeurs (OPCO , PÔLE EMPLOI, ...)

FORMATION CONTINUE



CONTENU

OBJECTIF OPERATIONNEL	DUREE	CONTENU
Réglementation et sécurité environnementale	7H	Réglementation liées à la pratique professionnelle, responsabilité vis-à-vis des usagers, législation et obligations, agrément de l'entreprise
Santé sécurité de l'applicateur en espace ouvert au public	6H	Types et dangerosité des risques pour les personnes Situations d'expositions aux dangers Conduite à tenir en cas d'accident liés aux produits phytosanitaires La prévention des risques et les pratiques et aménagements pour limiter l'impact des produits phytosanitaires stratégies à mettre en œuvre selon les espaces et leurs utilisations
Réduction de l'usage, méthodes alternatives	7H	Les techniques alternatives (bio contrôle, résistances naturelles, , lutte intégrée ...) Choix et adaptation des produits Evaluation comparative entre les produits phytosanitaires et des méthodes alternatives
Vérification des connaissances	1H	30 questions

VOIES D'ACCÈS AU CERTIPHYTO :

Pour obtenir le Certificat, plusieurs voies d'accès sont possibles :

- **Voie A** : Certification par **validation des acquis académiques** au vu de diplômes, titres et certifications professionnelles,
- **Voie B** : Certification par **validation d'un QCM** portant sur les connaissances requises pour la vente, l'achat et l'utilisation de produits phytopharmaceutiques,
- **Voie C** : Certification par **formation et positionnement via un QCM**.
- **Voie D** : Certification par **formation de 2 jours** minimum selon le profil d'activités du professionnel et sans positionnement.

TYPE DE VALIDATION

Certificat

FRAIS PEDAGOGIQUES

Aucun frais annexe

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Capacité d'accueil : 12 stagiaires minimum

Durée moyenne totale : 3 jours

- En centre : 21 heures

Période : Toute l'année

Recrutement : Toute l'année

COUT DE LA FORMATION

A partir de 550 euros TTC* par stagiaire
Activité non soumise à la TVA
(Article 261 4-4a du CGI)

**selon financement*

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez le secrétariat :

- par téléphone au 05.96.65.40.98 / 06.96.24.01.79

- par mail : cfppa.le-robert@educagri.fr

Consultez notre site internet :

<https://eplefpa-lerobert.educagri.fr/cfppa>

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires de formation en présentiel :

7h30 -11h45 / 12h30-15h30

Parking visiteur s

Restauration collective possible uniquement

sur le site du ROBERT (sauf pendant les congés scolaires) : tarif 4,35 € le repas